

Pecq, le 2 décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

Le Collège de police, composé des communes de Celles, Estaimpuis, Mont-de-l'Enclus et Pecq, a l'honneur de vous informer que le Conseil de police se réunira le **lundi 16 décembre 2019 à 18.00 heures à l'Administration communale de Pecq, sise rue des déportés, 10 à 7740 PECQ**, pour délibérer sur les objets suivants :

ORDRE DU JOUR :

Séance publique :

1. Décès d'un membre du conseil de police – Minute de silence
2. Prestation de serment d'un nouveau membre du conseil de police
3. Prestation de serment de membres du personnel de la Zone de police
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 octobre 2019
5. Budget 2019 - Approvisionnement du fonds de réserve extraordinaire
6. Budget 2019 - Utilisation du fonds de réserve extraordinaire
7. Budget 2019 – Service extraordinaire – Acquisition de meubles destinés à l'entreposage des armes dans les services de proximité
8. Budget 2019 – Service extraordinaire – Acquisition de mobilier pour le service opérateur
9. Budget 2019 – Modification budgétaire n°1 – Arrêté d'approbation du Gouverneur provincial (Information)
10. Budget 2020 – Arrêt
11. Budget 2020 – Service extraordinaire – Acquisition de 2 maisons de l'ex-gendarmerie et de 4 garages
12. Personnel opérationnel – Ouverture d'un emploi d'Inspecteur Principal

Séance huis clos :

13. Personnel opérationnel - Désignation d'un Commissaire de police
14. Information - Organisation des vœux de la Zone de police

La Secrétaire,



COQUERELLE Isabelle



Le Président,



SENESAEL Daniel